

Retraite : une loi antisociale et climaticide

Le projet du gouvernement, c'est un projet du siècle dernier. Celui qui a accéléré les dérèglements climatiques dont nous supportons déjà les conséquences et qui va empirer pour les générations futures. Quand on sait que le nombre de retraité-es va continuer d'augmenter, bloquer à 14% du PIB la part de retraites, c'est considérer que le travail humain productif doit sans cesse augmenter, c'est poursuivre la logique d'une croissance économique illimitée. Le gouvernement porte l'ambition d'une durée au travail toujours plus longue pour produire plus de richesse et ce serait la seule solution pour bénéficier d'un droit à la retraite digne. C'est évidemment incompatible avec la lutte pour la préservation de la planète. Ce qu'il faut c'est une autre répartition des richesses déjà produites.

Croissance et avenir de la planète sont incompatibles

On veut nous faire croire que la croissance est obligatoire, incontournable. Mais c'est une logique de fuite en avant, de destruction : la croissance ne peut pas répondre à l'urgence écologique. Ignorer les limites de la Terre est mortifère. L'origine des désastres écologiques est connue : le système capitaliste, dont le socle est la croissance infinie au profit de quelques-uns par l'exploitation des travailleuses et travailleurs et le pillage des ressources naturelles dans le monde entier. Le financement des politiques publiques comme par exemple les retraites devrait prendre en compte, au contraire, la nécessité de construire un autre avenir que celui du productivisme, de la surconsommation et des pollutions qui les accompagnent.

Allonger le temps au travail est incompatible avec la préservation de la planète

Le gouvernement considère que pour l'équilibre du financement des retraites, et parce que l'espérance de vie a progressé, il serait nécessaire d'allonger l'âge de départ et de travailler plus longtemps. Dans sa logique comptable, jamais il n'envisage que libérer du temps est une amélioration pour toutes. Il oublie aussi que l'allongement de la durée de vie au travail est un facteur de dégradation de l'environnement.

Les études internationales montrent que la baisse de la durée du travail entraîne une baisse de l'empreinte écologique des activités humaines. La réduction du temps passé au travail, temps de travail hebdomadaire comme départ à la retraite à 60 ans maximum, est à la fois une revendication sociale et écologique. Elle répond pour partie à la préservation de la santé au travail et elle permet de disposer de plus de temps hors du travail et de favoriser des activités plus sobres en énergie, souvent moins coûteuses mais qui demandent plus de temps et de développer au quotidien plus d'entraide, d'activité non-marchandes, d'échanges et de solidarités.

Épargne retraite et fonds de pensions vont à l'encontre de la préservation de la planète

Le projet de retraite à point s'inscrit dans la politique globale du gouvernement de favoriser la réorientation de l'épargne vers les marchés financiers. Nos retraites aiguissent les appétits des fonds de pension, des banques et des assurances qui y voient une manne supplémentaire à investir sur les marchés financiers et enrichir leur chiffre d'affaire et leurs actionnaires. Ces mêmes marchés financiers restent tenus globalement par les grandes compagnies pétrolières principales responsables de la situation planétaire d'urgence climatique. Les entreprises comme BlackRock ne cherchent que le profit immédiat, quel qu'en soit les conséquences environnementales ou sociales.

Lutte pour le climat et une retraite juste, même combat !

Le projet de retraite à point s'inscrit dans la logique financière qui n'a de cesse depuis des décennies de casser le principe de la protection sociale « cotiser selon ses moyens, pour recevoir selon ses besoins », basé pour les retraites, sur la solidarité intergénérationnelle. Les jeunes générations ont bien compris l'urgence à agir concrètement pour inverser les changements climatiques, agir contre le système capitalisme destructeur, pour la transition sociale et écologique.

Le 13 mars, les jeunes pour le climat appellent les collégiennes, les lycéen-nes et les étudiant-e à une nouvelle journée de grève pour le climat et le 14 mars, ce sera une nouvelle journée de marche pour le climat partout sur le territoire.

L'Union syndicale Solidaires s'inscrit dans ces échéances et portera la nécessité de la transformation sociale, écologique et féministe de la société.

Le projet de retraite à point tourne le dos à cette transformation radicale nécessaire. Solidaires se bat depuis le 5 décembre pour retirer ce projet de loi antisociale et climaticide. Il y a urgence à imposer un autre avenir, toutes et tous ensemble, nous allons y arriver !

Union
syndicale
Solidaires

A Paris le 10 février 2020

www.solidaires.org

contact@solidaires.org

facebook @USolidaires instagram union_solidaires twitter @UnionSolidaires